

La Clinique Mutualiste du Médoc a ouvert mardi 19 janvier dernier, un centre de vaccination accessible aux personnes extérieures dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination COVID-19.

### Où se rendre ?

Le centre de vaccination est situé au niveau du rez de chaussée du bâtiment des consultations externes (bâtiment le plus proche du rond point), au fond du parking à gauche .  
L'entrée se fait par l'extérieur ou par l'intérieur du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

### Comment accéder à la vaccination ?

Les consultations se font uniquement sur RDV - Tél. 05 56 73 22 65  
La prise de RDV se fait sur internet via DOCTOLIB <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/lesparre/centre-de-vaccination-covid-19-lesparre>

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le

Merci de présenter votre carte vitale.

### Qui peut se faire vacciner ?

Selon les directives ministérielles, la vaccination est ouverte aux personnes répondant aux critères suivants :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
  - L'obésité (IMC>30),
  - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
  - L'hypertension artérielle compliquée,
  - L'insuffisance cardiaque,
  - Le diabète (de type 1 et de type 2)
  - L'insuffisance rénale chronique,
  - Les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
  - Le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
  - La trisomie 21.
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner

Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances  
d'organes  
atteints  
de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
- atteints de trisomie 21.

Retrouvez d'autres informations sur: <https://www.prevention-medoc.fr/>